

tée par Sparmann, Paterson, et surtout par Le Vaillant, savant français, qui en avait décrit l'état politique, les mœurs, et qui, s'avancant avec autant de bonheur que de hardiesse dans ces contrées sauvages, y avait découvert des peuples dont le nom même était inconnu aux Européens. L'Égypte, la Nubie, l'Abyssinie, depuis long-temps accessibles, avaient été décrites par Norden, Bruce, et Volney : mais, de tout le reste de l'Afrique, on ne connaissait guère avec certitude que les côtes et la petite étendue de territoire qui avoisine chaque établissement européen.

Le premier voyageur envoyé par la société africaine fut Lediard, Américain, d'un esprit entreprenant et d'un courage à toute épreuve. Il partit en 1788, et essaya de pénétrer par l'Égypte. Il recueillit dans la conversation des marchands d'esclaves des idées sur le commerce de l'intérieur, sur la nature du pays, et la route des caravanes ; mais il mourut à Sennaar <sup>1</sup>.

qui présentent autant de zèle, de patriotisme et de résultats utiles pour l'état. Le gouvernement n'a que de la protection à accorder ; c'est l'effet de l'esprit public, fruit de la liberté britannique. Tous les prodiges qu'il enfante cesseraient du jour où le despotisme prendrait en Angleterre la place des lois, et où l'obéissance passive deviendrait le caractère national.

Nous pourrions citer en France quelques voyages utiles effectués en Afrique, entre autres celui que M. Mollien a fait tout récemment ; mais ils ont été ordonnés et payés par le gouvernement.

<sup>1</sup> Nos biographies, qui n'oublient point de mettre parmi les noms qui se sont *rendus célèbres* ceux de faiseurs de brochures ignorées, ne disent pas un mot des hommes qui se sont rendus recommandables par des voyages utiles, comme Lediard, par exemple.

En même temps que la société africaine essayait cette tentative, elle envoyait d'un autre côté Lucas, autre voyageur qui, ayant résidé long-temps à la cour de Maroc, connaissait les mœurs et le langage des Arabes. Lucas devait aller de Tripoli au Fezzan par le désert, et revenir par la Gambie ou la côte de Guinée ; mais il ne put aller que de Tripoli à Mesurate.

Deux ans après, en 1790, la société envoya le major Houghton pour pénétrer par la rivière de Gambie, et traverser le pays de l'est à l'ouest. Houghton remonta en effet cette rivière jusqu'à une grande distance de son embouchure ; mais, après avoir essuyé mille traitemens barbares de la part de ces peuples sauvages, il mourut misérablement.

Le sort qu'il avait éprouvé n'empêcha pas le célèbre Mungo-Park de tenter la même entreprise. Plus heureux que son prédécesseur, malgré de grands dangers et de grandes souffrances, il rapporta en Europe les premières notions authentiques sur l'intérieur du continent africain. Ce premier succès lui inspira le dessein de faire un second voyage ; mais il ne revint plus, et périt, suivant toutes les apparences, dans cette périlleuse entreprise.

Tandis que Mungo-Park donnait cet exemple de zèle et de courage, un simple particulier, M. W. Browne, excité par les mêmes motifs, entreprit seul, à ses frais et avec ses seules ressour-

ces, de traverser l'Afrique de l'est à l'ouest. Parti d'Alexandrie le 24 février 1792, il pénétra jusqu'à Siwah, que quelques savans pensent être l'ancien Oasis, où se trouve le temple de Jupiter Ammon, et où il reconnut des ruines que l'on croit être celles de ce temple. Mais des obstacles s'opposèrent à ce qu'il pénétrât plus avant; il revint en Égypte. L'année suivante il se joignit à une caravane, et parvint jusqu'au Darfour, d'où il retourna en Égypte.

A peine avait-il achevé ces entreprises hasardeuses qu'il eut pour successeur un jeune Allemand nommé Hornemann, envoyé par la société africaine de Londres. Hornemann partit de cette capitale en 1797, et se trouvait à Alexandrie au moment où les Français venaient de s'en emparer<sup>1</sup>. Le général en chef, instruit de son dessein, lui accorda tous les secours dont il pouvait avoir besoin pour en faciliter le succès. Hornemann partit du Caire, en septembre 1799, avec la caravane du Fezzan<sup>2</sup>. Il traversa le désert de Libye, parvint à Mourzouk, capitale du Fezzan. Il fit une courte excursion de Mourzouk à Tripoli, revint à Mourzouk, et écrivit à la société africaine qu'il allait

<sup>1</sup> L'expédition d'Égypte, si mal jugée, fut une des belles entreprises du dix-huitième siècle. L'établissement d'une nation civilisée dans cette riche partie du monde eût répandu la civilisation, les arts dans toute l'Afrique, et donné un nouveau et salutaire mouvement aux relations commerciales de l'Inde et de l'Europe.

<sup>2</sup> Voyez l'introduction au *Dictionnaire universel de la géographie commerçante* pour ce qui concerne les caravanes qui font le commerce de l'intérieur de l'Afrique.

partir avec la grande caravane de Bournou. Depuis cette époque on n'a plus reçu de nouvelles de ce courageux voyageur. Il est probable qu'il a péri comme ceux qui l'ont précédé.

Cependant la société africaine, affligée, mais non déconcertée par tant de fâcheux accidens, renonça à l'espoir de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par le nord, et ramena ses vues sur les côtes occidentales. Une nouvelle route fut suggérée par le Calabar, sur la côte de Guinée; mais ce nouveau projet ne servit qu'à joindre un nom de plus, celui de Nichols, à ceux de tant d'infortunées victimes de leur zèle et de leur courage.

Si l'on considère les obstacles physiques qui s'opposent en Afrique aux recherches et à la marche d'un voyageur européen, et les obstacles moraux bien plus grands encore qu'il trouve dans la barbarie des habitans, dans leur féroce avidité, leur jalousie curieuse et leur superstitieuse méfiance, on s'étonnera peu des funestes résultats de ces entreprises. En comparant cependant ces résultats avec le succès complet que M. Bowdich a obtenu dans une semblable mission, on sera tenté de croire que c'est du choix des moyens et des circonstances qu'en dépend le succès.

Son voyage fut déterminé par une circonstance politique. Le principal établissement des Anglais sur la Côte-d'or, appelé *Cape-coast-castle*, avait sous sa protection une nation voisine habitant les rives de la mer, et nommée *Fantées*. Un roi

puissant de l'intérieur, le roi des *Ashantées*, se trouvant offensé par cette nation, déclara la guerre aux Fantées, envahit leur territoire, et, suivant l'usage de ces peuples barbares, brûla les villages et massacra les habitans. L'établissement anglais lui-même fut bloqué, et courut les plus grands risques. Mais la résistance qu'y trouva le roi des *Ashantées*, et d'autres raisons sans doute le déterminèrent à entrer en liaison avec les Anglais. On saisit cette occasion de lui envoyer une ambassade, et l'on en confia la conduite à un membre du conseil de la compagnie anglaise, M. James, gouverneur d'Acra<sup>1</sup>. M. Bodwich, qu'un ardent désir de se distinguer par des services avait conduit en Afrique, fut associé à l'expédition et chargé des recherches scientifiques. Cette expédition partit de Cape-coast-castle au mois d'avril 1817; et, après de grandes difficultés, des intrigues, des dangers suscités à la cour du monarque noir par les Portugais et les Maures, M. Bodwich, qui montra la plus grande fermeté et la plus grande prudence dans la négociation (M. James avait tout abandonné), parvint à négocier entre le roi des *Ashantées* et les Anglais un traité de commerce favo-

<sup>1</sup> Acra, ou Acara; c'est un pays avec une bourgade du même nom, sur la côte-d'or de Guinée. Les Anglais, les Hollandais et les Danois y ont chacun un établissement. Ce pays est le meilleur de toute la côte, et il s'y fait un grand commerce avec les habitans. C'était autrefois un des plus fréquentés pour la traite des noirs, qui s'y fait encore au mépris des traités, et par une connivence secrète en faveur des planteurs des colonies européennes.

nable à leurs vues et à leurs établissemens dans cette partie de l'Afrique<sup>1</sup>.

Dans la relation que M. Bodwich a publiée de son voyage on aperçoit les avantages qu'il y aurait à établir des colonies dans cette partie de l'Afrique; et c'est le point sur lequel l'Angleterre ne cessera jamais d'avoir les yeux ouverts.

Les établissemens qu'elle a déjà formés dans la Sénégambie prouvent que l'on peut en tenter avec confiance lorsqu'avec des fonds nécessaires la patience et le zèle conduisent les chefs du gouvernement.

Nous avons déjà fait connaître, en parlant de la traite des nègres dans l'*introduction* de cet ouvrage, les principaux détails de l'un de ces établissemens, celui de Sierra-Leone, sur la rivière de ce nom; nous n'ajouterons que peu de nouveaux documens sur l'établissement de Sainte-Marie.

Cet établissement, situé près de l'embouchure de la Gambie, prospère sensiblement, dit une feuille officielle<sup>2</sup>. Il augmente ses relations commerciales. En voici la preuve, d'après le rapport des chefs de la douane de Sainte-Marie.

Les importations par bâtimens de commerce et pour compte de négocians établis dans ce pays se sont élevées en 1818 à 41,711 livres sterling;

<sup>1</sup> Nous ne pouvons passer sous silence ici le voyage de M. Mollien en Afrique, fait en 1818 par ordre du gouvernement français. C'est un des plus intéressans qui aient été tentés; il a eu tout le succès qu'on en attendait. Il a été imprimé en deux volumes in-8°, avec deux cartes du pays parcouru par l'auteur.

<sup>2</sup> Gazette de Sierra-Leone.

elles n'avaient été en 1817 que de 7,828 liv. sterl. : l'accroissement a donc été de 33,883 livres sterling.

Cette différence est énorme, et paraît provenir des grandes dépenses faites et payées par le gouvernement en argent et en traites sur le trésor anglais. Ces dépenses ont donné des moyens d'industrie aux habitans, et, en augmentant les consommations, ont accru en même temps les importations.

Les exportations n'ont pas répondu aux importations; mais elles prouvent toujours les progrès de cet établissement, qui peut avoir les plus grands résultats dans l'avenir pour étendre les colonisations sur la Gambie.

Les exportations de 1818 ont consisté en cent vingt-quatre tonneaux de cire, quinze tonneaux de morphil (ivoire), cinq mille deux cent quarante-cinq peaux de bœuf estimées 70 onces d'or, et cent vingt-cinq tonneaux de gomme.

On a pu voir dans ce que nous avons dit plus haut que les Anglais ont encore des établissemens dans l'Afrique, de peu d'importance, il est vrai; nous passerons donc à celui qui mérite le plus d'attention, le Cap de Bonne-Espérance.

Conquis par eux dans le commencement de la guerre <sup>1</sup>, ils l'avaient rendu à la paix d'Amiens, après l'avoir possédé pendant près de sept ans, et y avoir fait de nombreuses et importantes améliorations.

<sup>1</sup> Ils y entrèrent le 16 septembre 1795.

Ce ne fut pas sans les plus vifs regrets qu'ils virent leur échapper cette possession, qui donne la clef du midi de l'Afrique et de la navigation à l'est. Elle leur avait servi pendant la guerre à protéger leur commerce et leurs riches établissemens de l'Inde; la perdre, c'était laisser à la France, à l'Espagne, au Portugal, aux Hollandais, les moyens, en cas d'hostilités, de barrer le passage aux vaisseaux qui se rendent par les mers de l'Asie dans les colonies qu'ils possèdent sur ces parages.

Ces graves inconvéniens furent développés avec une rare sagacité et beaucoup de soin par l'auteur anglais du *Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique* <sup>1</sup>. Il est curieux de voir avec quelle franchise cet écrivain patriote avoue le système de domination des Anglais, et la confiance qu'il met dans les événemens pour rentrer en possession de cette belle colonie.

« Il est évident, dit-il, que, dans le cas où nous n'aurions pas le Cap de Bonne-Espérance, et que les hostilités éclateraient, l'Angleterre ne pourrait donner d'assez forts convois à son commerce d'Asie sans se jeter dans des frais immenses qui rendraient ce moyen impossible. La dépense d'une escadre placée à l'île Sainte-Hélène, aussi long-temps que les Français seraient maîtres du cap <sup>2</sup>, suffirait, à la vérité, pour soutenir tout

<sup>1</sup> M. John Barrow, secrétaire du lord Macartney, auditeur-général des comptes au Cap de Bonne-Espérance, etc.

<sup>2</sup> Les Hollandais, à qui le Cap fut rendu, étaient dès-lors visiblement sous l'influence, ou, pour mieux dire, sous l'autorité de la France,

*# Sous Secrétaire d'Etat pour la Marine*

l'établissement de l'Afrique méridionale ; mais elle excéderait, suivant toute probabilité, le bénéfice des cargaisons ainsi protégées ; d'ailleurs je ne parle pas de l'inconvénient qu'il y aurait à détacher des vaisseaux de guerre des plus importantes stations. Un autre obstacle encore, c'est que Sainte-Hélène ne fournit aucune des provisions dont cette flotte aurait besoin. On y a la plus grande peine à se procurer une petite quantité de rafraîchissemens pour l'usage de l'île ; et le surplus, vendu à des prix exorbitans, est cédé aux équipages des vaisseaux de la compagnie des Indes<sup>1</sup>. Il y a peu de bêtes à cornes, et l'on n'en peut tuer une seule sans la permission du gouverneur. Cependant c'est maintenant le seul point de ces parages où les Anglais puissent assurer un convoi. Quel inappréciable avantage ne serait-ce donc pas pour eux de posséder entre l'Inde et l'Europe un point de ralliement abondamment pourvu de toutes les provisions nécessaires à leur marine, une colonie qui, loin d'être comme aujourd'hui un objet d'inquiétude, un instrument de menace et de ruine, serait le rempart et la sauvegarde de leur commerce et de leur empire d'Asie ! »

malgré la prétendue république batave, reconnue indépendante, et érigée plus tard en royaume pour Louis Bonaparte (5 juin 1806).

<sup>1</sup> L'île de Sainte-Hélène appartenait à cette époque à la compagnie des Indes anglaises, de qui le gouvernement l'a achetée pour y former la demeure de Bonaparte : de grandes améliorations s'y sont opérées depuis.

Les Anglais offrirent dans les conférences de la paix d'Amiens l'île de Ceylan en place du cap de Bonne-Espérance. « Mais les Français, dit encore le même écrivain<sup>1</sup>, jugèrent le cap de Bonne-Espérance plus important pour eux que l'île de Ceylan, dont ils ne pensèrent jamais à disputer sérieusement la cession. Si aux négociations ils insistèrent sur ce point, c'était pour en emporter un autre, la restitution  *nominale*  du Cap à ses anciens possesseurs. Cependant si, pour obtenir la paix l'Angleterre fut réduite à la nécessité d'opter entre l'une ou l'autre de ces colonies, cas où probablement elle se trouva, ce dut être un point difficile et bien délicat d'estimer la valeur et l'importance comparative de chacune. L'île de Ceylan avait en sa faveur de donner à peu près 1,000,000 de liv. sterl. de revenu, de posséder un port (Trinquemale) tel qu'il n'y en a pas de supérieur dans le monde entier ; d'être la clef de toute l'Inde, et une place d'où un ennemi puissant peut attaquer à son choix tous les points de l'Asie méridionale. On voyait au Cap de Bonne-Espérance un promontoire stérile (car telle était alors l'opinion dominante sur la colonie du Cap) à une grande distance des possessions de l'Inde, fournissant peu ou point de revenus, et exigeant pour son entretien des frais considérables. »

« Si nous cédon Ceylan, disait lord Macartney, cette île, étant située à l'extrémité de la presqu'île

<sup>1</sup> Tome 2, page 9.

de l'Inde, va devenir un port ennemi, immédiat et terrible, en ce qu'il donne le pouvoir d'envahir la côte de Malabar et celle de Coromandel. L'excellent port de Trinquemalé est d'un prix inestimable pour une puissance maritime ; il commande la baie du Bengale ; il donne la facilité de gêner, de maîtriser la navigation des détroits de la Sonde et de Malaca. Nos possessions, notre marine et notre commerce d'Asie seront donc livrés aux déprédations des maîtres de Ceylan, admettant que Ceylan, mis en balance avec le Cap, doive l'emporter ; n'oublions pas néanmoins que le Cap de Bonne-Espérance dans les mains de nos ennemis pourrait leur servir d'un puissant instrument pour reconquérir Ceylan. »

Ces diverses raisons n'empêchèrent pas la restitution d'avoir lieu. L'article 6 du traité d'Amiens porte : « Le Cap de Bonne-Espérance reste à la république batave en toute souveraineté, comme cela avait lieu avant la guerre. Les bâtimens de toute espèce auront la faculté d'y relâcher et d'y acheter les approvisionnemens nécessaires comme auparavant, sans payer d'autres droits que ceux auxquels la république batave assujettit les bâtimens de sa nation. »

Les réflexions de M. Barrow, écho de sa nation en ce point, méritent d'être citées : « Nul doute que les Français <sup>1</sup>, dit-il, n'aient préféré le Cap, quoique moins avantageux sous certains rapports

<sup>1</sup> On ne doit point oublier qu'alors la prétendue république batave

que l'île de Ceylan, dans l'idée qu'il leur servirait à s'emparer de celle-ci ; cette dernière n'était pas en effet alors d'un grand prix pour eux ; elle ne fournit aucune des provisions nécessaires aux forces de terre et de mer ; elle sera toujours à la merci de la puissance qui aura dans les mers de l'Inde une flotte supérieure ; et sa position est telle, que l'ennemi n'y pourrait assembler une pareille flotte, ou l'avitailer tant que la Grande-Bretagne serait maîtresse du Cap de Bonne-Espérance : il eût donc été bien avantageux pour elle de conserver un poste qui aurait fermé à ses ennemis l'entrée de l'Océan indien, et au moyen duquel elle aurait toujours été en état de les reléguer dans leurs inutiles îles de France et de Bourbon.

« Que le gouvernement anglais se tienne donc sur ses gardes ; qu'il veille continuellement sur les parties de l'état les plus vulnérables ; surtout, après avoir pourvu à la sûreté de l'empire, qu'il traverse, qu'il étouffe dans leur naissance les desseins que les Français ont sur l'Inde. Le premier pas vers ce but désirable doit être de recouvrer le Cap de Bonne-Espérance. »

Ce vœu fut rempli ; les Anglais s'emparèrent de nouveau du Cap au commencement de 1805, et la possession leur en fut confirmée à la paix de 1814. L'article 1<sup>er</sup> de la convention signée à Londres le 13 août 1814 porte : « Sa majesté bri-

n'était qu'un fief de l'empire de Bonaparte, dont il fit ensuite le royaume passager de son frère Louis.